



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

4^e séance du mardi 15 septembre 2026

Présidence de Mme Anouck Saugy, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Yusuf Kulmiye et consorts « Saluts hitlériens et jets de projectiles en plein centre-ville : quelle réponse de la Municipalité ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

et adopte

les résolutions de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, à travers l'observatoire des discriminations, mette en place un recensement systématique des faits à caractère raciste, antisémite, islamophobe et d'extrême droite constatés sur le territoire communal, et qu'elle en publie annuellement les résultats sur son site internet. »

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité adopte une pratique de dénonciation systématique au Ministère public des faits de cette nature constatés sur le territoire communal, et qu'elle se constitue partie plaignante lorsque les conditions légales le permettent. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quinze septembre deux mille vingt-six.

La présidente



La secrétaire adjointe